

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

HARMONIZING AND IMPROVING STATISTICS IN WEST AND CENTRAL AFRICA PROJECT

UNITE DE GESTION DU PROJET

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

N°000004/DC/INS/HISWACA/UCP/CSPM/2025 DU 21/11/2025 RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ACCIDENT EN FAVEUR DES AGENTS DE COLLECTE DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE L'ENQUETE MICS (MULTIPLE INDICATOR CLUSTER SURVEYS) EN PROCEDURE D'URGENCE.

ADDITIF1 N° 005918 /A/INS/HISWACA/UGP/CRD/DO/SPM/2025

Le Coordonnateur National du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), Maitre d'Ouvrage Délégué, communique :

Les dispositions de la Demande de Cotations suscitées sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

2. Bordereau Descriptif et Quantitatif

	Description de la police	Assurés	Unité	Quantité	Période	Prix Unitaire (En chiffres et en lettres)	Prix Total	lieu
01	DECES	Agents de collecte	U	120	03 mois			
02	INVALIDITE	Agents de collecte	U	120	03 mois			
03	FRAIS MEDICAUX	Agents de collecte	U	120	03 mois			
					Montant HT			
					TVA (19,25%)			
					AIR (2,2 ou 5,5%)			
					NAP			
					Montant TTC			

3. Description technique des fournitures :

Dans le cadre du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), il prévu la réalisation de l'enquête MICS pour une période de trois (03) mois. Durant cette période, les agents de collecte recrutés vont se mouvoir sur l'étendue du territoire.

Il est donc sollicité pour eux une assurance maladie – accident avec les rubriques suivantes :

- Invalidité.
- Frais médicaux
- Décès.

Pour les garanties sollicitées, la limite de la prise en charge ne devrait pas être inférieure aux montants indiqués dans le tableau suivant :

Désignation	Montant min
Frais médicaux	250 000
Invalidité	700 000
Décès	1 000 000

LIRE :

2. Bordereau Descriptif et Quantitatif

	Description de la police	Assurés	Unité	Quantité	Période	Prix Unitaire (En chiffres et en lettres)	Prix Total	lieu
01	ASSURANCE SANTE	Agents de collecte	U	120	03 mois			
02	DECES	Agents de collecte	U	120	03 mois			
03	INVALIDITE	Agents de collecte	U	120	03 mois			
04	FRAIS MEDICAUX	Agents de collecte	U	120	03 mois			
						Montant HT		
						TVA (19,25%)		
						AIR (2,2 ou 5,5%)		
						NAP		
						Montant TTC		

3. Description technique des fournitures :

Dans le cadre du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), il prévu la réalisation de l'enquête MICS pour une période de trois (03) mois. Durant cette période, les agents de collecte recrutés vont se mouvoir sur l'étendue du territoire.

Il est donc sollicité pour ces agents une assurance santé et individuelle accident avec les rubriques suivantes :

- Santé
- Invalidité.
- Frais médicaux
- Décès.

L'assurance santé doit couvrir :

- les maladies hydriques (c'est-à-dire celles dues à l'eau contaminée, notamment le choléra, la fièvre typhoïde, la diarrhée, l'hépatite A, la giardiase et la leptospirose. D'autres exemples incluent la poliomyélite, la salmonellose, la shigellose ;
- et des maladies transmises par des vecteurs comme le paludisme, la fièvre jaune et la dengue etc. Cette couverture inclut : la consultation, l'hospitalisation, les examens, la pharmacie.

Pour les garanties sollicitées, la limite de la prise en charge ne devrait pas être inférieure aux montants indiqués dans le tableau suivant :

Désignation	Montant min en F CFA
Assurance santé	500 000
Frais médicaux	500 000
Invalidité	1 000 000
Décès	1 000 000

Le reste sans changement.

Yaoundé, le 09 DEC 2005

